

**RAPP  
SYNTHÈSE  
D'AC  
BROCHURE**

**PORT DE  
TIVITÉ**

VOTRE SERVICE  
**DE PRÉVENTION**

**SANTÉ AU TRAVAIL  
INTERENTREPRISES**

# **EDITO : UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE AU SERVICE DE LA PRÉVENTION PRIMAIRE EN SANTÉ AU TRAVAIL**

Depuis la publication des décrets d'application de la loi du 2 août 2021, un compte à rebours s'est enclenché, avec pour horizon 2025 et l'échéance du 4<sup>e</sup> Plan Santé-Travail. L'enjeu : démontrer aux partenaires sociaux, aux pouvoirs publics et à nos entreprises adhérentes notre capacité à mettre en œuvre, de façon cohérente et efficiente, les missions qui nous sont confiées.

Dans ce contexte, les Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) se sont mobilisés collectivement pour répondre aux exigences de la réforme. De nombreux travaux ont été engagés afin de structurer et déployer l'offre socle, adapter nos organisations et nos outils, encourager la mutualisation des pratiques, faire face à la pénurie de médecins du travail et préparer la certification à venir.

Aujourd'hui, les SPSTI accompagnent, à l'échelle nationale, plus de 1,5 million d'entreprises pour protéger près de 18 millions de salariés.

Sur le territoire de l'ISTF, les chiffres sont plus modestes — 1 302 entreprises adhérentes et 13 262 salariés suivis — mais les enjeux demeurent identiques. La réforme s'applique à toutes les structures, avec l'objectif de garantir à l'ensemble des salariés une offre homogène articulée autour du triptyque fondamental : Prévention, Suivi individuel de l'état de santé, et Prévention de la Désinsertion Professionnelle.

L'action de l'ISTF repose sur quatre principes éthiques fondamentaux : Impartialité, Indépendance et neutralité, Confidentialité, Engagement de la gouvernance. En 2024, l'ISTF s'est fortement impliquée dans les groupes de travail du PRST 4. Ce rapport d'activité 2024 vous présentera plusieurs outils concrets mis à disposition pour renforcer la prévention des risques professionnels.

Grâce à de nouveaux indicateurs d'activité, à un plan de rattrapage des visites médicales et des fiches d'entreprise (conformément à la SPEC 2217), et à des enquêtes de satisfaction régulières, notre service reste engagé dans une dynamique d'amélioration continue. Nous nous préparons actuellement à l'audit de niveau 1 de la SPEC 2217, prévu en septembre prochain.

Atteindre les objectifs fixés par les partenaires sociaux est essentiel pour éviter une remise en cause d'un système certes perfectible, mais fondamental pour la durabilité de nos entreprises et le maintien en emploi tout au long de la vie professionnelle.

Agir au plus près des entreprises du territoire est notre priorité. Le challenge quotidien de l'équipe de l'ISTF est de faire connaître l'étendue des services proposés par l'ISTF pour développer la prévention en entreprise : accompagnement à l'élaboration du DUERP via un outil en ligne inclus dans la cotisation, renforcement de la téléconsultation, développement d'une application mobile dédiée à la prévention et au bien-être des travailleurs, accompagnement au maintien en emploi avec notre réseau de partenaire.

Ensemble, poursuivons notre engagement pour une santé au travail ambitieuse, équitable et durable au service des entreprises et des salariés.

La réussite collective dépendra de l'implication de chacun.

**BenOît DAGUENET**

Président

# L'OFFRE SOCLE DE SERVICE

Depuis la loi du 2 août 2016, des actions de santé publique, comme la vaccination ou la promotion de l'activité physique, viennent compléter les quatre missions légales des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises définies.

## PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

Consiste à identifier, évaluer et limiter les dangers liés à l'activité de travail (physiques, chimiques, psychosociaux...). Les services de santé au travail accompagnent les employeurs dans la mise en place d'actions adaptées à leur secteur d'activité.

## ASSURER LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ

Regroupe l'ensemble des examens médicaux réalisés tout au long du parcours professionnel d'un salarié. Son suivi repose sur une approche personnalisée, tenant compte de l'âge, de l'état de santé et de l'exposition aux risques.

## PRÉVENIR LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Notre équipe pluridisciplinaire intervient aux côtés de l'employeur et du salarié, en lien avec les partenaires du territoire, afin de favoriser le maintien dans l'emploi et d'éviter toute situation de désinsertion professionnelle durable.

## L'OFFRE COMPLÉMENTAIRE

En tant qu'association régie par la loi de 1901, le SPSTI organise ses activités selon des principes d'égalité de traitement et d'impartialité envers l'ensemble de ses entreprises adhérentes. L'offre Socle prévoit un nombre maximal de jours d'intervention par an, déterminé en fonction de la taille de chaque entreprise. Lorsque ce plafond est atteint, toute prestation supplémentaire entre dans le cadre de l'offre complémentaire. Celle-ci permet de répondre à des besoins spécifiques, tout en garantissant une répartition équitable des ressources et du temps d'intervention entre toutes les entreprises accompagnées.

Tranche d'effectif	Nombre maximum d'heure par entreprise
De 1 à 10 salariés	1 jour / an
De 11 à 49 salariés	1 jour / an
De 50 à 199 salariés	5 jours / an
De 200 à 299 salariés	10 jours / an
De 300 salariés à plus	15 jours / an

## COMPTES DE RÉSULTAT 2024 VS 2023 EN K€

	2023	2024
CA	2 231,45	2 404,83
Autres produits d'exploitation	40,31	59,69
Produits Financiers	13,40	48,56
Produits exceptionnels	1,53	14,12
<b>Total produits</b>	<b>2 286,72</b>	<b>2 527,21</b>
Charges de personnel	1 630,94	1 745,61
Frais généraux (consommation, impôts et taxes)	564,34	617,27
Amortissements et provisions	52,33	59,18
Autres Charges, Ch. Fi, Ch. Except.IS	15,68	35,57
<b>Total charges</b>	<b>2 263 306</b>	<b>2 457 658</b>
<b>Résultat (Bénéfice)</b>	<b>23,41</b>	<b>69,55</b>

# GRILLE TARIFAIRE

Tarifs	Désignation	2024	2025
Cotisation Per capita	Salarié déclaré au 1er janvier	136 €	136 €
Embauche	Inscription d'un nouveau salarié	150 €	150 €
Intérimaire	Rendez-vous santé travail	150 €	150 €
Travailleur indépendant	Facture forfaitaire	150 €	150 €
Absence	Absence à un RV santé travail	136 €	136 €
DATR Convention CNPE Paluel CAT A	Suivi DATR Ent. Conv.	396 €	400 €
DATR Convention CNPE Paluel CAT B	Suivi DATR Ent. Conv.	265 €	267 €
DATR non conventionné	Suivi DATR non Conv.	396 €	400 €
Supplément DATR	Supplément Poste à Risque	50 €	50 €
Droit entrée	Droit entrée	50 €	50 €
Location de bureau à la vacation	Location de bureau à la vacation	90 €/jour	90 €/jour
Offre complémentaire de prestation	+ frais de déplacements	750 €/jour	750 €/jour

# L'ORGANISATION DE VOTRE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISE



Karine THOMAS  
**DIRECTRICE**

## MÉDECIN DU TRAVAIL

Cellule de la désinsertion professionnelle (PDP)

Présent à Saint-Valery-en-Caux

Présent à Fécamp



Franck DUPRAZ



Davor OSTRUNIC

## INFIRMIER EN SANTÉ AU TRAVAIL



Marietta BARRÉ



Isabelle MATTE



Cédric MOUQUET



Samuel BARRE

## ASSISTANTES EN SANTE AU TRAVAIL



Aurélie AUBERT



Mélanie GODEFROY



Isabelle ARGENTIN



Cécile SAUTREUIL



Nathalie CABAILH

## LE PÔLE PREVENTION



Nadège ROCHE  
**ERGONOME & RESPONSABLE PDP**



Sarah COLÉ  
**PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL**



Antonin COUPPEY  
**Psychologue du travail**



Claire GIRARD  
**IPRP GÉNÉRALISTE**



Virginie GRELL  
**TOXICOLOGUE & RESPONSABLE QUALITÉ**



Laurène BASILLE  
**HSE**

## LE PÔLE SOCIAL



Emmanuel LEUWERS  
**ASSISTANT SOCIAL**  
(Intervient 2 jours par semaine)



Stéphane DAST  
**CAP EMPLOI**  
**SOLUTION ACTIVE POUR LE MAINTIEN EN EMPLOI**  
(Intervient 1 fois par semaine)



Isabelle GUEST  
**PSYCHOLOGUE CLINICIENNE**  
(Intervient à la demande)



Frédérique MOY  
**NUTRITIONNISTE**  
(Intervient à la demande)



Pascale LEVACHER  
**SOPHROLOGUE**  
(Intervient à la demande)

## LE PÔLE ADMINISTRATIF



Françoise HUE  
**GESTION DES ADHÉRENTS**



Simon YAACOUBI  
**CHARGÉ DE MISSIONS**



Myriam HODIERNE  
**COMPTABLE**

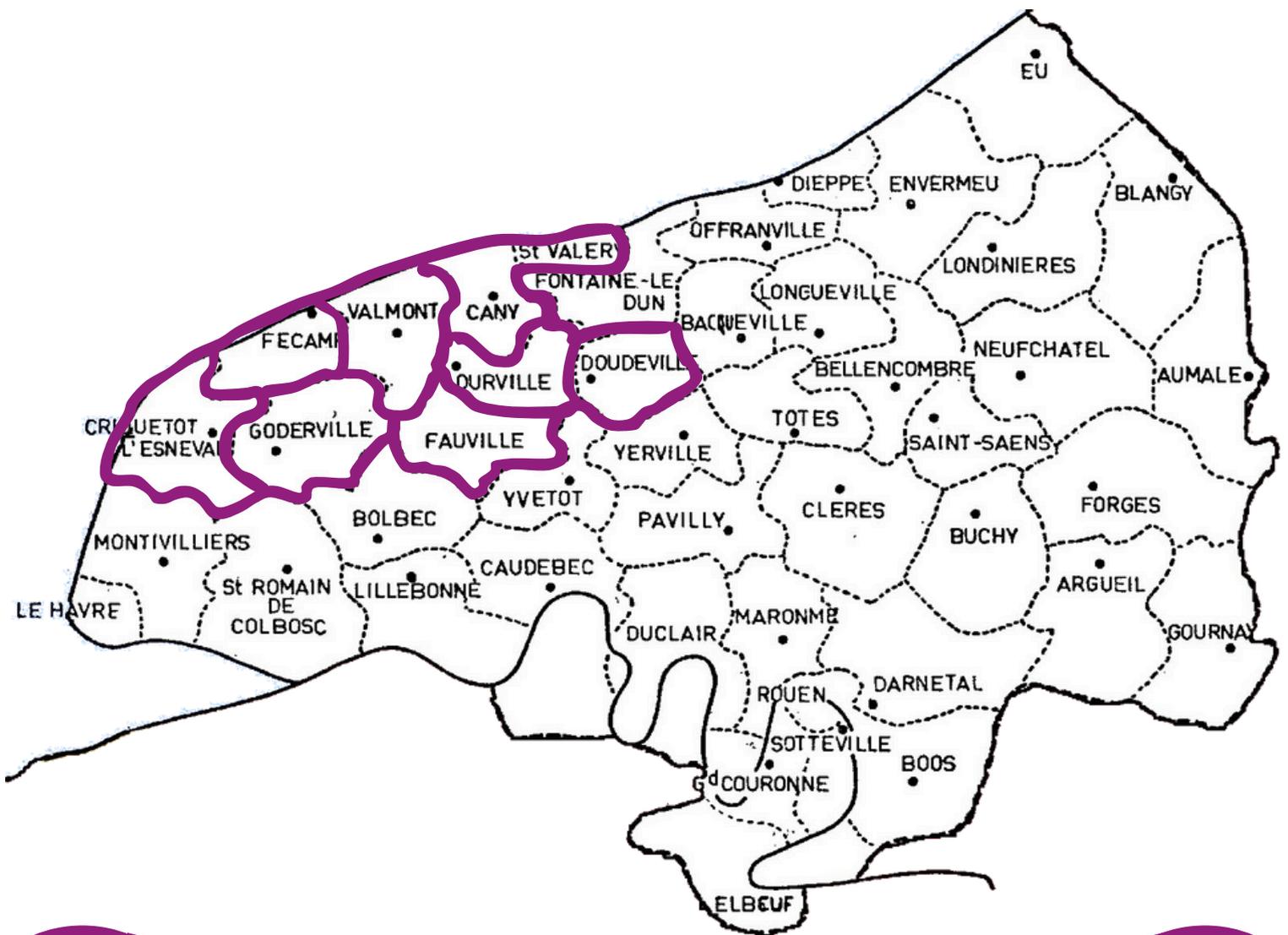


Brice Junior MOLOMBA  
**APPRENTI EN COMMUNICATION**

L'ISTF bénéficie d'un agrément renouvelé le 6 décembre 2023, garantissant la conformité de ses missions en santé au travail. Le nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) est en cours de négociation avec la DREETS et la CARSAT pour définir les engagements et les moyens mobilisés pour atteindre des objectifs communs de prévention. nous sommes implantés sur deux sites, à Fécamp et à Saint-Valery-en-Caux, lui permettant de couvrir son secteur géographique. Aujourd'hui, ce sont environ 1 300 entreprises et près de 12 000 salariés qui sont suivis par ses équipes pluridisciplinaires.

Nous assurons le suivi de plusieurs secteurs : des entreprises bénéficiant d'un agrément INB (Installation Nucléaire de Base), d'un agrément ETT (Entreprise de Travail Temporaire), ainsi que des travailleurs indépendants. Elle accompagne ainsi toutes les entreprises, à l'exception de celles relevant du BTP et de l'agriculture.

## LE PÉRIMÈTRE DE L'AGRÉMENT



# LES FAITS MARQUANTS De 2024

## FEVRIER

Rencontre à la Maison Médicale de Saint-Valery

Participation au forum handicap & inclusion



Maison Médiale Saint-Valery



Forum Handicap & Inclusion



Remise de prix Recov'Up



Webinaire Recov'Up

## MARS

Rencontres Santé Travail  
Webinaire Recov'Up

Remise de prix Recov'Up

Accueil des étudiants  
du service sanitaire



ISTF - Fécamp

## MAI

Les Journées du Risque  
Routier au Travail  
Sensibilisation avec  
casque de réalité virtuelle



Entreprise - Clemessy  
PALUEL



**Karine THOMAS & Benoît DAGUENET**



**François CARRÉ**

## SEPTEMBRE

Sensibilisation  
"Bien dans mon dos"

Atelier QVCT



**La course de la Rose**



**Lancement des formations Relais de Prévention**

## NOVEMBRE

Sensibilisation sur les effets du tabac

Semaine "Bien manger, bien bouger"

Webinaire PDP sur le maintien en emploi

Mise en place de l'INS

## JUIN

Assemblée Générale



**Sensibilisation chez DELABLI**

## OCTOBRE

Lancement des formations Relais de Prévention

La course de la Rose

Campagne de vaccination contre la grippe



**E.Leclerc Saint-Valery**



**Carrefour FECAMP**



# LE NOMBRE D'ADHÉRENTS

**- 90**

Radiations au cours de l'année

**1 302**

Entreprises adhérentes

**+ 133**

Nouveaux adhérents au cours de l'année

**En 2024**

**En 2023**

**- 86**

Radiations au cours de l'année

**1 243**

Entreprises adhérentes

**+ 139**

Nouveaux adhérents au cours de l'année



**ASSOCIATIF SANTE -  
ACTION SOCIALE**

**104 entreprises**



**COMMERCE**

**565 entreprises**



**INDUSTRIE**

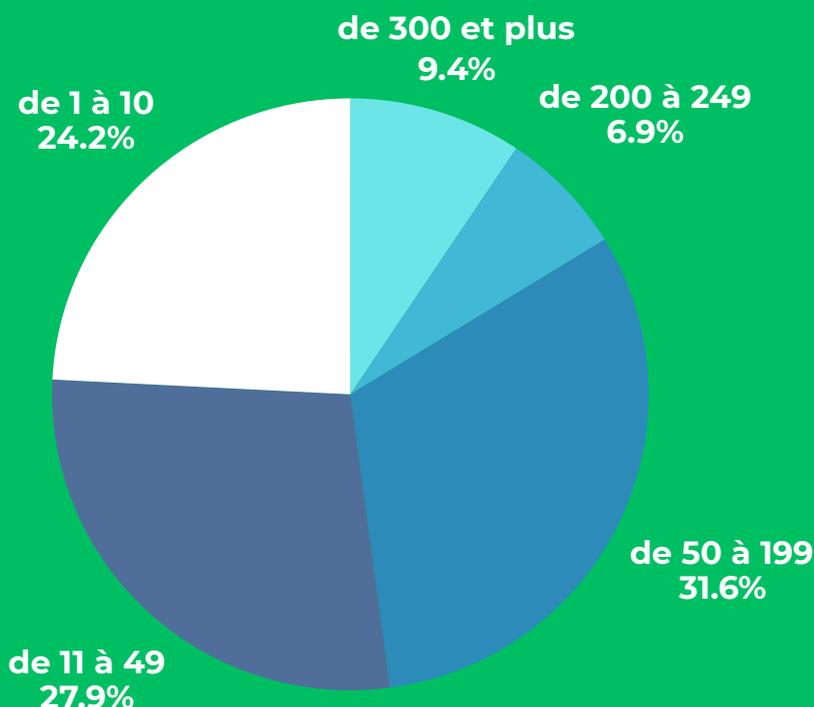
**96 entreprises**



**SERVICES**

**373 entreprises**

## SALARIÉS SUIVIS PAR TAILLE D'ENTREPRISE



# MIEUX CONNAITRE NOS SERVICES

L'ISTF renforce sa présence en ligne pour mieux informer ses adhérents, valoriser ses actions et créer un dialogue autour de la santé au travail.



## LinkedIn et Facebook

C'est là où vous pouvez voir ce que nous faisons vraiment : les visites, les actions en entreprise, les événements, ... Avec plus de 42 publications et près de 160 interactions (likes, partages, commentaires) en 2024, nos pages vous donnent une autre vision de la prévention. Scannez le Qr code, un sujet vous parlera forcément.

## ABONNEZ - VOUS !



## Youtube

En **2024, 18 vidéos** ont été publiées sur notre chaîne, avec plus de **61 000 vues** au total. De la **sensibilisation par escape game** à la formation des **Relais de Prévention**, nos plus grandes initiatives sont filmées.

Jetez un œil, c'est peut-être là que vous découvrirez la prochaine action à mettre en place dans votre entreprise.



## Site Internet

C'est le premier réflexe à avoir pour rester à jour sur vos obligations et découvrir nos actions. En **2024**, il a enregistré **4 658 visiteurs** et **15 791 pages vues**.

Prévention, actualités santé, journées thématiques, lettres d'information... chaque mois, de nouvelles pages sont mises en ligne pour les employeurs et les salariés.

## SCANNEZ LES QR CODE



## Mail

Qu'il s'agisse d'une alerte prévention, d'un rappel réglementaire ou d'un événement, nos mails sont là pour vous simplifier la vie. Ouvrez les, vous y trouverez peut-être l'info qui manquait. Et si votre boîte est déjà trop remplie ? Dites-le-nous et nous vous contacterons par message, de façon plus directe et plus simple.

# PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

Consiste à identifier, évaluer et limiter les dangers liés à l'activité de travail (physiques, chimiques, psychosociaux...). Les services de santé au travail accompagnent dans la mise en place d'actions adaptées aux secteurs d'activité.

1 929

actions de  
prévention menées

373

adhérents  
distincts

Chaque adhérent bénéficie d'une Fiche d'Entreprise(FE) qui doit être mise à jour **au moins une fois tous les 4 ans** et au moins une action de prévention est réalisée en milieu de travail.

96 %

des adhérents  
possèdent une FE

50 %

de ces FE ont  
plus de 4 ans

93 %

des adhérents  
possèdent une FE

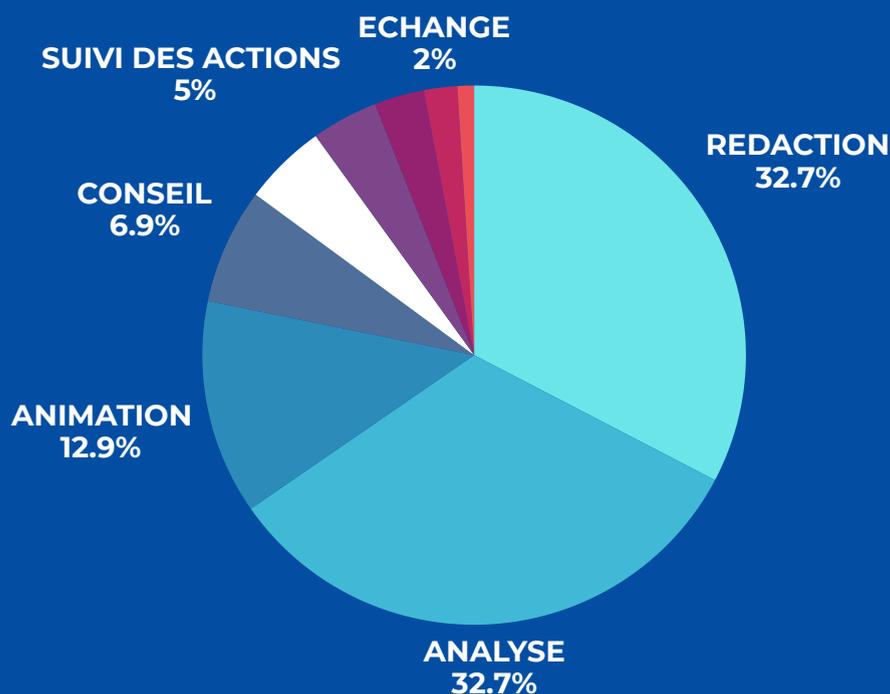
63 %

de ces FE ont  
plus de 4 ans

En 2024

En 2023

## RÉPARTITION DES PRESTATIONS EN 2024



● REDACTION

● ANALYSE

● ANIMATION

● CONSEIL

● SUIVI DES ACTIONS

● FORMATION

● PARTICIPATION

● ECHANGE

● AUTRES

# Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) est un document qui permet d'identifier, de classer et de prévenir les risques liés à l'activité professionnelle. La transmission de votre DUERP à l'ISTF est obligatoire.

Pour simplifier cette démarche réglementaire, l'ISTF met à disposition un espace sécurisé : Le Portail Adhérent, où les entreprises peuvent mettre à jour les effectifs, prendre les rendez-vous ainsi que de consulter les factures.

**191**

adhérents ont transmis leur DUERP

**16 %**

des entreprises suivies

**103**

réalisés grâce à MDU\*

\* MDU : plateforme en ligne mise à disposition des employeurs pour les accompagner pas à pas dans la création ou la mise à jour de leur DUERP.

## DEVENIR ACTEUR DE LA PRÉVENTION DANS SON ENTREPRISE : RELAIS DE PRÉVENTION

Le Relais de Prévention est un salarié volontaire ou l'employeur lui-même, désigné comme référent en santé et sécurité au travail de son entreprise. Grâce à une sensibilisation de 4 modules, il apprend à repérer les risques professionnels, à participer à la prévention des accidents, et à améliorer les conditions de travail de son entreprise.

Ce dispositif est entièrement inclus dans la cotisation versée au Service de Santé au Travail Interentreprises.

**8**

entreprise sensibilisées

**7**

Salariés sensibilisés

**3**

Modules réalisés sur les 4



JE SCANNE LE QR  
CODE POUR PLUS  
D'INFORMATIONS

# › La santé au travail c'est l'affaire de tous.

PEU IMPORTE LE  
MÉTIER ET LE  
DOMAINE D'ACTIVITÉ,  
ON MÉRITE TOUS  
D'ÊTRE EN BONNE  
SANTÉ SUR SON LIEU  
DE TRAVAIL.

## › RENDRE LES ACTEURS DE L'ENTREPRISE MOTEURS DE LA PRÉVENTION EN SANTÉ AU TRAVAIL

Le Relais de Prévention est le lien avec l'ISTF pour la prévention des risques dans son entreprise. Progressivement, il :

- Se forme sur le sujet prévention santé au travail
- Identifie ses priorités pour atteindre des objectifs concrets
- Participe à la valorisation de l'entreprise comme un "lieu de santé"
- Bénéficie d'une plateforme d'échanges personnels dédiés aux Relais de prévention
- Tisse une relation privilégiée avec l'ISTF



# AMT RÉALISÉE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



INDUSTRIE

24 %



SERVICES

18 %



MÉCANIQUE,  
INTERIM, BOIS

4 %



ASSOCIATION

15 %



CAFÉS, HÔTELS,  
RESTAURANTS

4 %



TRANSPORT

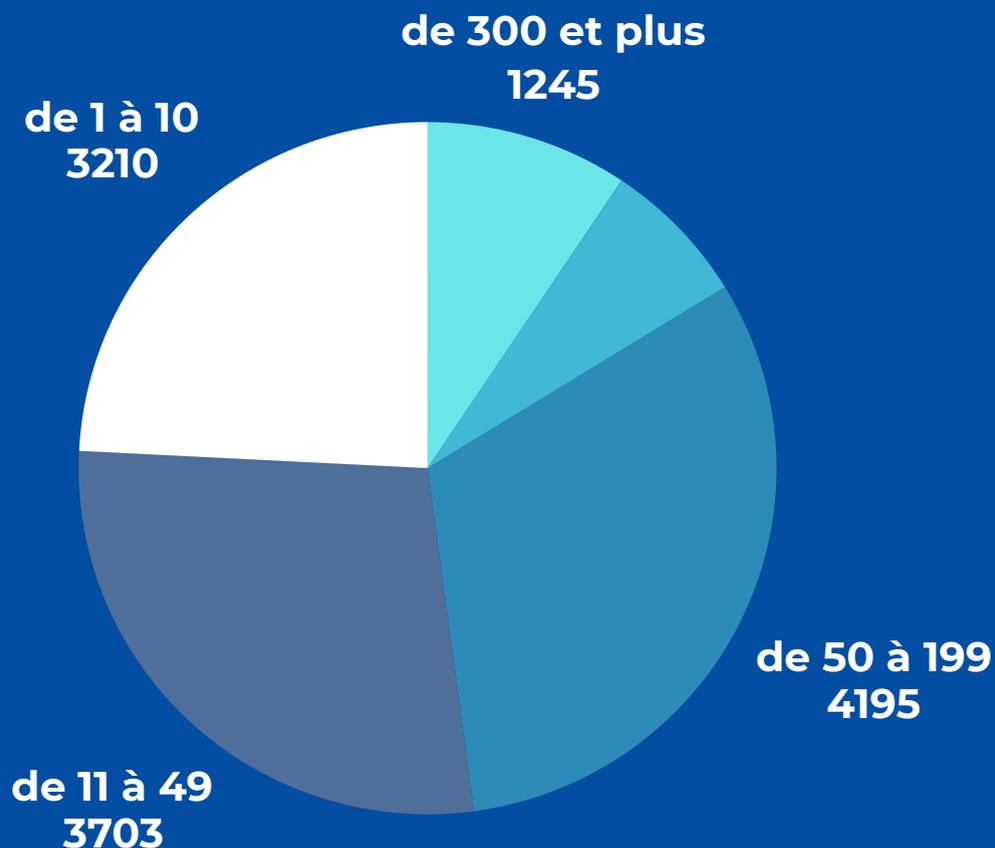
15 %



COMMERCE

32 %

## RÉPARTITION D'AMT SELON LE NOMBRE DE SALARIÉS



# PREVENIR L'USURE PROFESSIONNELLE

L'ergonome intervient pour adapter les postes, les environnements de travail et l'organisation aux capacités des salariés, en particulier dans les situations de restriction médicale, de reprise difficile ou d'usure professionnelle.

32

interventions

8

interventions en pdp

35

entreprises

1 397

salariés

## LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS)

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont parmi les premiers facteurs d'usure professionnelle. Liés à des postures contraignantes, gestes répétitifs ou efforts prolongés, ils peuvent entraîner douleurs, perte de mobilité, arrêts de travail, voire inaptitude.

Pour y répondre de manière proactive, l'ISTF a déployé l'outil **Recov'up**, sous la coordination de l'ergonome. Cette plateforme numérique permet de recueillir le ressenti fonctionnel des salariés, d'analyser leurs difficultés, et de proposer des recommandations adaptées pour prévenir ou limiter les effets des TMS.

211

salariés ont  
utilisé Recov'up

9

entreprises  
sensibilisées

148

recommandations  
ont été formulées

## REDUIRE L'EXPOSITION AUX CMR (CANCÉROGÈNES, MUTAGÈNES, TOXIQUES POUR LA REPRODUCTION)

La toxicologue apporte son expertise sur les risques chimiques en milieu professionnel. En tant que responsable qualité du service, elle contribue à l'encadrement des procédures, anime des actions de sensibilisation et assure le suivi des indicateurs qualité.

27

interventions

10

analyses du  
risque chimique

7

conseils

6

études de  
poste

# PARTICIPATION DE L'ISTF AU 4EME PLAN RÉGIONAL DE SANTÉ AU TRAVAIL (PRST4)



Le PRST 4 est un plan d'action mis en place dans chaque région pour améliorer la santé au travail. Il est coordonné par la **DREETS** avec l'aide de plusieurs acteurs, dont les services de santé au travail, qui participent à sa mise en œuvre sur le terrain.

Dans ce cadre, des **groupes de travail** sont mis en place au niveau régional pour traduire les axes stratégiques du plan en actions. Nous participons à certains groupes de travail du PRST 4, notamment sur des thématiques comme :

## LE GROUPE DE TRAVAIL : PRÉVENTION DES TMS

Un serious game a été développé en 2024 :  
"Cauchemar chez les Vikings".

Avec comme objectifs :

- Sensibiliser à la prévention des TMS de manière ludique,
- Mobiliser employeurs, managers et préventeurs autour d'une démarche en 4 étapes,

En incarnant des vikings, les joueurs identifient les risques, analysent les situations de travail, co-construisent des solutions et évaluent leur impact.



Je découvre le jeu en scannant le Qr code



Le groupe de travail TMS a également produit une vidéo dédiée à la prévention des TMS en télétravail. Ce tutoriel aide les télétravailleurs à mieux aménager leur poste, organiser leur journée et préserver leur santé à domicile.

Je regarde le tuto en scannant le Qr code

## LE GROUPE DE TRAVAIL : DÉVELOPPER LA CULTURE DE PRÉVENTION DANS LES TPE-PME

Lancement des formations Relais de prévention

Schéma pour aider à identifier le bon interlocuteur en matière de prévention

Mise à jour d'une affiche PRST3 disponible sur le site du PRST Normandie

en cours de conception

## LE GROUPE DE TRAVAIL : RISQUES CHIMIQUES

Développement d'un outil d'autodiagnostic pour évaluer la conformité des systèmes d'aération

Mise à jour des supports de sensibilisation issus du PRST 3

Création de capsules d'information à destination des employeurs et des préventeurs

## LE GROUPE DE TRAVAIL : PROMOUVOIR LA QVCT DANS LES ENTREPRISES

Diffusion de 8 lettres d'information QVCT

Mise à jour de l'auto-diagnostic QVCT en ligne

Refonte du diaporama de sensibilisation QVCT pour un usage simplifié en entreprise

Création d'une rubrique QVCT sur le site internet avec accès à l'auto-diagnosti

## LE GROUPE DE TRAVAIL : PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Création de Motion Design sur les Maladies Chroniques Evolutives et le Maintien en emploi

9 capsules vidéos, destinées à informer les professionnels et les salariés

Le tout financé grâce à une dotation régionale du PRST 4

## LE GROUPE DE TRAVAIL : RISQUES PSYCHOSOCIAUX



Je scanne le Qr code pour en savoir plus

En 2024, un site dédié à la prévention des risques psychosociaux a été lancé par le groupe. Ce site a pour vocation de faciliter l'engagement des entreprises sur cette thématique en leur proposant les ressources comme :

- Un annuaire géolocalisé des acteurs de la prévention RPS, pour savoir à qui s'adresser selon votre besoin,
- Et un accès direct à une vidéo de sensibilisation "La santé mentale au travail, et si on en parlait ? "

# ASSURER LE SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ

Regroupe l'ensemble des examens médicaux réalisés tout au long du parcours professionnel d'un salarié. Son suivi repose sur une approche personnalisée, tenant compte de l'âge, de l'état de santé et de l'exposition aux risques.

5 560

examens réalisés  
par les médecins

4 109

examens réalisés  
par les infirmiers

477

téléconsultations

3 526

Visites  
d'embauche

3 256

Visites  
périodiques

1 372

Visites à la  
demande

830

Visites de  
reprise

55

Visites de  
mi-carrière

12

Visites post-exposition  
de fin de carrière

2

Visites santé  
du dirigeant

517

Visites de  
pré-reprise

## INTERVENTIONS EN MAINTIEN EN L'EMPLOI

Domaine	2023	2024	Évolution
Aménagements de poste	359	557	+ 55 %
Orientation professionnels	479	1 448	+ 202 %
Orientation partenaires ext.	137	198	+ 43 %

# L'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

L'assistant social intervient deux jours par semaine. Il accompagne les salariés confrontés à des difficultés sociales, administratives ou personnelles pouvant compromettre leur maintien en emploi. Il agit en lien étroit avec le médecin du travail et la cellule PDP pour proposer un soutien adapté.

**272**

salariés  
accompagnés

**364**

entretiens  
réalisés

**66 %**

de femmes  
accompagnées

**34 %**

d'hommes  
accompagnés



**SANTÉ | SOIN | SOCIAL**

**21 %** en 2024 | **16 %** en 2023



**SECTEUR INDUSTRIE**

**27 %** en 2024 | **27 %** en 2023



**SECTEUR TERTIAIRE ET  
PRESTATIONS DE SERVICE**

**11 %** en 2024 | **12 %** en 2023

## ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

La psychologue clinicienne et le psychologue du travail intervient à la demande, à la suite d'un signalement par le médecin du travail ou à l'initiative d'un salarié ou d'un employeur. Ils proposent un accompagnement ponctuel, confidentiel et adapté aux situations de souffrance au travail, stress ou difficultés psychosociales.

Le psychologue du travail agit principalement sur l'organisation, les relations professionnelles et les conditions de travail. À l'inverse, la psychologue clinicienne se concentre sur l'accompagnement individuel des personnes en souffrance psychique.

**92**

salariés reçus par la  
psycho clinicienne

**62 %**

de femmes  
accompagnées

**38 %**

d'hommes  
accompagnés

**213**

CISP réalisés par le  
psycho du travail

**115**

salariés  
concernés

**70**

entreprises  
distinctes

# LA NUTRITION & LE TRAVAIL

La nutritionniste intervient à la demande pour accompagner les salariés et les entreprises sur les enjeux de nutrition en lien avec la santé au travail. Elle peut intervenir sous forme de consultations individuelles, d'ateliers collectifs ou de campagnes de sensibilisation, selon les besoins exprimés par les employeurs ou identifiés par les équipes pluridisciplinaires.

11

vacations  
assurées

39

salariés  
accompagnés

75 %

de femmes

25 %

d'hommes

**Les conditions professionnelles influencent directement les habitudes alimentaires : horaires décalés, contraintes de temps, niveaux d'activité physique et température ambiante modifient les besoins énergétiques.**

**Une alimentation adaptée améliore la santé et la performance. À court terme, elle soutient l'énergie, l'humeur, la concentration et la vigilance.**

**À moyen terme, elle contribue à la prévention des troubles musculo-squelettiques et des maladies métaboliques. Globalement, cela se traduit par une réduction de l'absentéisme et une productivité accrue.**

## CAP EMPLOI

Cap Emploi est un organisme de placement spécialisé dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou rencontrant des difficultés de santé impactant leur travail. Il intervient à la fois dans l'insertion professionnelle et dans le maintien en poste. C'est également un membre actif de la cellule de Prévention de la Désinsertion Professionnelle.

58

signalements

94 %

Taux de  
maintien

12

situations en  
étude Ergo

6

en temps partiel  
thérapeutique

47

aménagement  
de poste

65 %

handicap  
moteur

58 %

de femmes

42 %

d'hommes

# LA CELLULE DE PRÉVENTION DE LA DÉINSERTION PROFESSIONNELLE (PDP)

La cellule PDP s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire aux compétences complémentaires, permettant une prise en charge globale et adaptée des situations complexes. Elle est coordonnée par Nadège ROCHE, ergonome, et réunit les membres suivants :

- Franck DUPRAZ, médecin du travail,
- Marietta BARRÉ, infirmière en santé au travail,
- Aurélie AUBERT, assistante en santé au travail,
- Emmanuel LEUWERS, assistant social,
- Stéphane DAST, conseiller Cap Emploi,
- Sarah COLÉ, psychologue du travail.



108

inaptitudes prononcés

61

ont donné lieu à un reclassement

22

cas d'inaptitude préjudiciable

25

sous conditions d'aménagement

127

dossiers traités

70

maintiens en emploi

118

reconnaisances RQTH\*

26

aménagements de poste

\*Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

SANTÉ ET TRAVAIL

Anticiper et agir pour préserver votre activité professionnelle

Je risque d'être en difficulté au travail du fait de ma santé (Douleurs, allergie, stress, insomnie...)

A tout moment, (en arrêt ou non) vous pouvez demander un rendez-vous auprès de votre Service de Prévention et de Santé au Travail

Ce rendez-vous permet de vous accompagner dans la recherche de solutions.

Si vous êtes en arrêt, cette visite ne remet pas en cause votre arrêt de travail.

ISTF

pré-sanse Association régionale des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises de Normandie

En 2024, notre cellule PDP a renforcé ses actions de terrain grâce à des partenariats locaux. Un partenariat a été mis en place avec la venue d'une conseillère en évolution professionnelle ainsi que du Dr Moron, psychiatre, dans le cadre des actions de la cellule. Par ailleurs, dans le cadre du projet PDP Présanse, l'équipe a contribué à la création d'affiches d'information, visant à mieux faire connaître la possibilité de solliciter le service de santé au travail en cas de difficulté.

# SANTÉ DES DIRIGEANTS

Depuis la loi du **2 août 2021**, **dirigeants d'entreprise** et le **travailleur indépendant** peuvent bénéficier de l'accompagnement de leur Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI).



## TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Nous avons participé à la construction d'une offre de services au niveau régional.

Une rubrique dédiée avec un bulletin d'affiliation ont été mis en ligne sur notre site internet.



## DIRIGEANTS SALARIÉS

Pour bénéficier du suivi de votre santé, il vous suffit de vous déclarer sur notre portail adhérent avec le code PCS-ESE correspondant aux dirigeants.

## AMAROK E-SANTÉ

Nous proposons un accompagnement spécifique aux dirigeants d'entreprise, en partenariat avec AMAROK, la première plateforme dédiée à leur santé.

Ce dispositif comprend :

- un accès à un médecin du travail, pour des rendez-vous volontaires,
- une cellule d'écoute anonyme et gratuite avec des psychologues spécialisées,
- un outil numérique d'auto-évaluation du stress et du burn-out,
- un questionnaire en ligne, accessible depuis la plateforme, qui permet de faire le point plusieurs fois par an.

26

ont répondu au questionnaire

1

prise de contact a été réalisée

1

dirigeant suivi sur plusieurs consultations en visites médicales

Nous avons mis en place un atelier intitulé Expression, spécifiquement destiné aux dirigeants d'entreprise. L'objectif est de leur offrir un espace d'échange bienveillant pour parler de leur santé, de leur charge mentale et de leur rôle souvent solitaire.

#CultureDe  
Prévention

#ActeurDe  
MaSanté



ISTF@ISTFECAMP.FR

SIEGE SOCIAL  
15 RUE DE L'INONDATION  
**FÉCAMP 76400**  
02 35 10 10 32

CENTRE ANNEXE  
**9 RUE ERNEST FOLLIN**  
**SAINT VALÉRY EN CAUX**  
02 35 97 01 23